

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC



VINS ET SPIRITUEUX
PROVENANT DE CAVES PRIVÉES
MARDI 1^{ER} AVRIL 2025 À 14H

*L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

ANNE LAURE CARREGA
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
ALCARREGA@HVMC.COM
TÉL : 00377 93 25 88 89

ALEXA CAMPORA
DIRECTRICE DES EXPERTISES
ACAMPORA@HVMC.COM
TÉL : 00377 93 25 88 89

EXPERT

AYMERIC DE CLOUET
EXPERT PRÈS DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

TÉL. 06 15 67 03 73



LOT 36

DESIGN
THIBAUT DUBRUILLE / HVMC

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

VINS ET SPIRITUEUX
PROVENANT DE CAVES PRIVÉES

MARDI 1^{ER} AVRIL À 14H
À L'HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

PENDANT LES EXPOSITIONS & VENTES
TEL : 00 377 93 25 88 89

CATALOGUES ET PHOTOS SUPPLÉMENTAIRES
SUR WWW.HVMC.COM

VENTES LIVE
INVALUABLE.COM
DROUOT.COM
INTERENCHÈRES.COM

VINS DIVERS ET SPIRITUEUX

1	4 bouteilles (Mc Laren Vale "Hickinbotham", Clarendon Hills 2006, Pouilly-Fuissé Clos des Quarts 2011, Napa ValleyBressler 2005, Cornas "Vieilles Fontaines", A. Voge 2005)	120 / 150
2	1 bouteille BARBARESCO "Costa Russi", Gaja 1986 (elt, TLB)	170 / 200
3	2 bouteilles BARBARESCO "Sori San Lorenzo", Gaja 1986 (ela tachées)	400 / 480
4	6 bouteilles BAROLO G. Grimaldi 2012	360 / 400
5	3 bouteilles BAROLO "Sperss", Gaja 1990 (tachées)	600 / 690
6	1 bouteille BAROLO "riserva Monfortino ", Conterno 2002 (ea, TLB)	1500 / 2000
7	6 bouteilles BOLGHERI "Sassicaia", Tenuta San Guido 1996 (cb sous blister)	840 / 960
8	2 bouteilles BOLGHERI "Sassicaia", Tenuta San Guido 1997 (1 J)	360 / 420
9	6 bouteilles COASTAL REGION "Baron Edmond", Rupert & Rothschild 1999 (Cabernet/Merlot, 1 capsule gonflée)	150 / 180
10	6 bouteilles MENDOZA "Caro", Catena & Barons de Rothschild 2012 cb	120 / 150
11	5 bouteilles COTES DE PROVENCE "Saint-Pierre", Ch. Sainte-Croix 2016	35 / 45
12	10 bouteilles COTES DE PROVENCE Esprit du Lac Ch. Saint-Louis du Thoronet 2007 (rouge)	55 / 75
13	6 bouteilles COTES DE PROVENCE Esprit du Lac 2003 (rouge)	35 / 45
14	3 magnums COTES DE PROVENCE Esprit du Lac 2007 (rouge)	40 / 50
15	6 bouteilles COTES DE PROVENCE Esprit du Lac 2003 (rouge)	35 / 45
16	3 magnums COTES DE PROVENCE Esprit du Lac (rouge; 1 de 2007, 2 de 2003)	40 / 50
17	3 magnums COTES DE PROVENCE Esprit du Lac 2003 (rouge)	40 / 50
18	6 bouteilles GEWURZTRAMINER "V.T.", Ph. Brun 2001	60 / 90
19	12 bouteilles QUARTS DE CHAUME Château de l'Écharderie 1978 (ela, elt, 9 LB, 3 MB, quelques traces de coulure)	100 / 120
20	3 magnums VIN DE FRANCE "Étoile", Ott 2019 cb individuelles	360 / 430
21	3 magnums VIN DE FRANCE "Étoile", Ott 2019 cb individuelles	360 / 430
22	4 magnums VIN DE FRANCE "Étoile", Ott 2019	360 / 430
23	1 jéroboam VIN DE FRANCE "Étoile", Ott 2019	180 / 200
24	3 magnums VINS D'ALSACE (2 Gewurztraminer 2005 E. Preiss, 1 Riesling 2008 Dopff & Irion)	30 / 45
25	8 bouteilles VINS DIVERS (Bordeaux 1994 : Lalande, Lustrac, Bourgogne 1990 : Hautes Côtes de Nuits, Fronton 1994)	40 / 50
26	5 bouteilles VINS DIVERS BLANCS, (Vernaccia di Oristano 1983, Pouilly-Fuissé TLB, 2 Prince d'Argent B&G, 1 TLB, 1 LB, 1 Crozes-Hermitage 1964 J. Fayolle)	15 / 20
27	10 bouteilles VINS DIVERS (Châteauneuf-du-Pape 2003, Banyuls 1977 & 1978, Corbières 1998, 2 Rhône 2007, 1 Cahors2003	120 / 150
28	6 magnums VINS DIVERS (3 vins de la Baronnie, 1 Morgon, 1 Corse, 1 Montagne-St-Émilien)	60 / 90
29	1 pot ARMAGNAC "Sélection du maistre Échanson Roger Papillon", (MB)	80 / 120
30	1 magnum ARMAGNAC Saint Vivant de la Salles VSOP	40 / 50
31	2 bouteilles COGNAC "des Ducs", G. Ancel (1 Fine Champagne, 1 Vieille réserve)	40 / 50
32	1 bouteille COGNAC L.J. Francks 1875 (très vieille bouteille soufflée, bouchon rétracté, B/V)	250 / 300
33	8 bouteilles COGNAC "Collection", Erté (en coffrets)	3000 / 4000
34	1 bouteille COGNAC "Grande Champagne", Monaco 60 ans Extra (mise en 2020, en coffret numéroté)	650 / 700
35	1 bouteille COGNAC "Paradis", Hennessy (en coffret bois)	150 / 200
36	1 bouteille COGNAC "Louis XIII", Rémy-Martin (en coffret cuir valisette)	750 / 800
37	2 bouteilles COGNAC VSOP (1 Martell, 1 Prince Hubert de Polignac, LB)	30 / 40
38	1 bouteille BAS-ARMAGNAC Dartigalongue 1978 cb	60 / 70
39	1 bouteille COGNAC Courvoisier *** (vieux)	25 / 30
40	1 bouteille COGNAC "Grande Champagne", Domaine de la Peyronie (?) 1898 (ea, cire cassée mais lisible, LB)	450 / 500
41	2 bouteilles LIQUEUR JAPONAISE Choya (Umeshu)	15 / 20
42	6 bouteilles LIQUEURS DIVERSES (Cassis Lejay-Lagoutte, Quetsch, St-Raphaël, Tio Pepe, Medium Sherry, Porto couleuse)	40 / 50
43	1 bouteille MARC DE BOURGOGNE, Domaine de la Romanée-Conti 1985 (LB)	1400 / 1600
44	1 bouteille NAPA VALLEY "Opus One", Mondavi & Rothschild 2003	110 / 130
44.1	1 bouteille PORTO FERREIRA, 1895	100 / 120
45	5 bouteilles PORTO "10 ans d'âge", Noval (étui)	35 / 45

VINS DIVERS ET SPIRITUEUX

46	4 magnums PORTO "10 ans d'âge", Noval	70 / 90
47	4 magnums PORTO "10 ans d'âge", Noval	70 / 90
48	1 bouteille MADEIRA "verdelho", d'Oliveiras 1890	650 / 700
49	1 bouteille PORTO "Nacional", Quinta do Noval 1963 (ea mais lisible)	1200 / 1500
50	1 bouteille PORTO "Nacional", Quinta do Noval 1970 (etla)	600 / 650
50.1	1 bouteille COGNAC, CH. D'UFFAUT Grande Fine Champagne	120 / 150
51	2 bouteilles SCOTCH WHISKY "Blended", (1 Ballantine's 12 years + 1 Excalibur 10 years)	40 / 50
52	1 bouteille SCOTCH WHISKY "Highland Single Malt", Cardhu 12 years (en étui cuir)	30 / 40
53	1 bouteille SCOTCH WHISKY "Highland Single Malt", Macallan 1961	2500 / 3000
54	4 bouteilles SPIRITUEUX (1 cognac Royer VSOP, 1 gin Gordon, 1 vodka Krolewska, 1 vodka Kremlin 50 cl)	40 / 60
55	1 bouteille STRAIGHT RYE WHISKEY "1810", Overholt (B)	250 / 300
56	2 bouteilles VIEUX MARC DE CHAMPAGNE A. Charbaut et fils (et, coiffes abîmée; on y joint 1 Ratafia de Champagne Lanson)	15 / 25



LOT 33

CÔTES DU RHÔNE

57	3 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE Beaucastel 1997 (elt)	120 / 150
58	3 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE "Roussane V.V.", Beaucastel 1998 (elt)	210 / 240
59	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE Blanc, Beaucastel 1998	150 / 180
60	9 bouteilles CÔTE-RÔTIE "réserve cardinalys", Trintignant 2003	200 / 250
61	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2015	90 / 120
62	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2015	90 / 120
63	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2015	90 / 120
64	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2015	90 / 120
65	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2015	90 / 120
66	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2015	90 / 120
67	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2020	90 / 120
68	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2020	90 / 120
69	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2021	90 / 120
70	6 bouteilles CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE La Roncière 2021	90 / 120



LOT 80



LOTS 73,74,75

VINS DE CHAMPAGNES

71	1 bouteille CHAMPAGNE Geismann 1928 (ett, ela, MB, coiffe tachée & abîmée)	40 / 60
72	1 bouteille CHAMPAGNE "Collection", Taittinger 1978 (Vasarely; niveau probablement moyen)	100 / 120
73	1 jéroboam CHAMPAGNE "Louise", Pommery 1990 cb	900 / 1000
74	1 jéroboam CHAMPAGNE "Louise", Pommery 1990 cb	900 / 1000
75	1 jéroboam CHAMPAGNE "Louise", Pommery 1990 cb	900 / 1000
76	6 bouteilles CHAMPAGNE "Noble Cuvée", Lanson (4 de 1996, 2 de 1997)	380 / 480
77	6 bouteilles CHAMPAGNE "Cuvée S.A.S Albert II", Lanson 1997 (brut)	320 / 420
78	1 bouteille CHAMPAGNE "SAS Albert II", Lanson 1997	200 / 250
79	2 bouteilles CHAMPAGNE "SAS Albert II", Lanson 1997	350 / 400
80	1 bouteille CHAMPAGNE "Dom Pérignon", Moët & Chandon 1999	110 / 130
81	2 bouteilles CHAMPAGNE "Brut millésime" L. Roederer 1999 Late release (Coffret deluxe)	325 / 380
82	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
83	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
84	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
85	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
86	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
87	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
88	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
89	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
90	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
91	6 bouteilles CHAMPAGNE "Terroir de vieilles vignes ", C. Rigollot 2003 (dégorgé en 2024)	140 / 180
92	6 bouteilles CHAMPAGNE "Philippe Starck", L. Roederer 2006 (brut nature, en coffret individuel)	380 / 430
93	6 bouteilles CHAMPAGNE "Philippe Starck", L. Roederer 2006 (brut nature, en coffret individuel)	380 / 430
94	6 bouteilles CHAMPAGNE "Philippe Starck", L. Roederer 2006 (brut nature, en coffret individuel)	380 / 430
95	6 bouteilles CHAMPAGNE "Philippe Starck", L. Roederer 2006 (brut nature, en coffret individuel)	380 / 430
96	3 bouteilles CHAMPAGNE "Vintage", L. Roederer 2009 (en étui individuel)	135 / 155
97	6 bouteilles CHAMPAGNE "Cuvée Extra", Massé Père & Fils (elt; 2 coiffes légèrement abîmées, 1 coiffe très abîmée)	90 / 120
98	3 bouteilles CHAMPAGNE DIVERS, Espace Millésime Club (elt, etla, en coffret; 1 Besserat de Bellefon "Grande Tradition" 1995; 1 Alfred Rothschild Brut Millésime 1995; 1 Lanson "Gold Label" 1994)	60 / 80
99	2 bouteilles CHAMPAGNE Besserat de Bellefon (1 "grande tradition" 1995, 1 "grande tradition" brut) en coffret abîmé	45 / 65
100	2 bouteilles CHAMPAGNE Besserat de Bellefon (1 "grande tradition" 1995, 1 "grande tradition" brut) en coffret	45 / 65
101	6 bouteilles CHAMPAGNE "demi-sec", Gauthier (Grande Reserve)	45 / 65
102	6 demi-bouteilles CHAMPAGNE (elt, etla; 4 Giesler & Co, "demi-sec"; 2 Besserat de Bellefon, rosé "Cuvée des Moines")	30 / 40
103	1 magnum CHAMPAGNE "Cuvée des Moines", Besserat de Bellefon (Brut; elt)	30 / 40
104	6 bouteilles CHAMPAGNE Besserat de Bellefon (2 "Cuvée des Moines" Rosé; 1 "Cuvée des Moines"; 1 "Grande Tradition" 1997; 1 "Grande tradition": en étui; 1 "50ème anniversaire de la Libération de Paris", cuvée prestige: en étui)	85 / 105
105	6 bouteilles CHAMPAGNE "Black Label", Lanson	85 / 105
106	4 bouteilles CHAMPAGNE "Black Label", Lanson	60 / 80
107	4 bouteilles CHAMPAGNE rosé, Lanson (ea)	55 / 75
108	2 bouteilles CHAMPAGNE "France 98", Lanson	30 / 40
109	3 bouteilles CHAMPAGNE demi-sec, Lanson (1 eta)	30 / 40
110	6 bouteilles CHAMPAGNE DIVERS, (Lanson, Besserat de Bellefon, Gauthier, Massé)	70 / 100
111	2 bouteilles CHAMPAGNE rosé, (1 Besserat de Bellefon, 1 Laurent-Perrier)	40 / 50
112	5 bouteilles CHAMPAGNE DIVERS, (dont Deutz, Leclère, Vauzelle...)	55 / 75
113	1 magnum CHAMPAGNE "L'Exclusive", Ruinart (n° 32849/14000, cage métallique Cristofle, couleur très évoluée)	700 / 800
114	1 magnum CHAMPAGNE "700 ans Grimaldi", Charles Heidsieck (1297-1997)	100 / 150

VINS BLANCS DE BOURGOGNE

115	1 bouteille PULIGNY-MONTRACHET "Les Champs-Gains 1er cru", Dureuil-Janthial 1985 (elt, TLB)	40 / 50
116	9 bouteilles CORTON CHARLEMAGNE, Bouchard P & F 1996 (1 TLB)	720 / 900
117	3 bouteilles PULIGNY-MONTRACHET "les Folatières 1er cru", Domaine d'Auvenay-Leroy 1996 (es, elt, capsules gonflées, 1 LB)	6600 / 7500
118	3 bouteilles MEURSAULT "Gouttes d'Or 1er cru", Domaine d'Auvenay-Leroy 1996(es, elt, capsules légèrement gonflées, 2 TLB, 1 MB)	6600 / 7500
119	1 bouteille CHEVALIER-MONTRACHET, Domaine d'Auvenay-Leroy 1996 (es, elt, MB)	3000 / 4000
120	3 bouteilles AUXEY-DURESSES "Les Clous", Domaine d'Auvenay-Leroy 1996 (es, elt, 1 capsule gonflée, 1 TLB, 1 MB)	2700 / 3000
121	3 bouteilles MEURSAULT "Les Narvaux", Domaine d'Auvenay-Leroy 1996 (es, elt, 1 MB, 2 capsules gonflées)	3600 / 4500
122	3 bouteilles AUXEY-DURESSES "Les Boutonniers", Domaine d'Auvenay-Leroy 1996 (elt, 1 capsule gonflée)	5400 / 6000
123	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 1997	800 / 1000
124	6 bouteilles CHASSAGNE-MONTRACHET "Champbales", Guybout de Fraytière 1997 (3 TLB, 3 LB)	80 / 100
125	6 bouteilles CHASSAGNE-MONTRACHET "Champbales", Guybout de Fraytière 1997 (LB, traces de coulures)	80 / 100
126	6 bouteilles CHASSAGNE-MONTRACHET "Champbales", Guybout de Fraytière 1997 (1 TLB, 4 LB, 1 MB)	80 / 100
127	5 bouteilles CHASSAGNE-MONTRACHET "Champbales", Guybout de Fraytière 1997 (1 TLB, 4 LB)	70 / 90
128	5 bouteilles CHASSAGNE-MONTRACHET "Champbales", Guybout de Fraytière 1997 (LB)	70 / 90
129	5 bouteilles MEURSAULT "Les Fendoirs", Guybout de Fraytière (3 de 1998, 2 de 1996 LB)	80 / 100
130	2 bouteilles AUXEY-DURESSES "Les Boutonniers", Domaine d'Auvenay-Leroy 1998 (elt, 1 TLB, 1 LB capsule gonflée)	2000 / 2400
131	2 bouteilles AUXEY-DURESSES Domaine d'Auvenay-Leroy 1998 (elt, 1 capsule gonflée, 1 LB, légèrement gonflée)	1800 / 2000
132	2 bouteilles PULIGNY-MONTRACHET "les Folatières 1er cru", Domaine d'Auvenay-Leroy 1998 (elt, 1 TLB, 1 LB capsule gonflée)	3600 / 4000
133	2 bouteilles MEURSAULT "Gouttes d'Or 1er cru", Domaine d'Auvenay-Leroy 1998 (elt)	4500 / 5000
134	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 1999 (elt)	1100 / 1200
135	1 bouteille MONTRACHET, DRC 1999 (ea, elt)	4000 / 5000
136	3 bouteilles CORTON CHARLEMAGNE, Domaine Leroy 1999 (elt)	9000 / 10500
137	3 bouteilles AUXEY-DURESSES "Les Boutonniers", Domaine d'Auvenay-Leroy 2000	3000 / 3600
138	6 bouteilles BOURGOGNE "Aligoté Sous Chatelet", Domaine d'Auvenay-Leroy 2000 (TLB)	4800 / 6000
139	3 bouteilles MEURSAULT "Narvaux", Domaine d'Auvenay-Leroy 2000 (1 TLB, 1 LB & etla)	5400 / 6000
140	1 bouteille MEURSAULT "Les Tessons, Clos de mon plaisir", JM Roulot 2001 (ea)	220 / 250
141	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 2002	1100 / 1200
142	3 bouteilles CHEVALIER-MONTRACHET, Domaine Leflaive 2002	1950 / 2100
143	3 bouteilles BÂTARD-MONTRACHET, Domaine Leflaive 2002	1350 / 1500
144	3 bouteilles BIENVENUES-BÂTARD-MONTRACHET, Domaine Leflaive 2002	1350 / 1500
145	3 bouteilles GRANDS CRUS Domaine Leflaive 2002 (1 Chevalier, 1 Bâtard étiquette tachée, 1 Bienvenues capsule légèrement gonflée?)	1350 / 1500
146	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 2003	1100 / 1200
147	3 bouteilles CHEVALIER-MONTRACHET, Domaine Leflaive 2003 (elt)	1950 / 2100
148	3 bouteilles BÂTARD-MONTRACHET, Domaine Leflaive 2003 (elt sauf 1 tachée)	1350 / 1500
149	6 bouteilles PULIGNY-MONTRACHET "Les Pucelles 1er cru", Domaine Leflaive 2003 (elt)	1500 / 1800
150	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 2004	700 / 800
151	12 bouteilles SANTENAY "Le Beauregard 1er cru", Domaine de la Truffière 2004	200 / 250
152	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 2005	800 / 1000
153	1 magnum CORTON CHARLEMAGNE, L. Latour 2006 (etlt)	400 / 450
154	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 2007	800 / 900
155	6 bouteilles CORTON CHARLEMAGNE, Domaine Laleure Piot 2007	350 / 400
156	1 bouteille CORTON CHARLEMAGNE, Domaine Laleure Piot 2007	50 / 70
157	2 bouteilles CHABLIS "Montmains 1er cru", Faiveley 2007	60 / 70
158	2 bouteilles CHABLIS "Montmains 1er cru", Faiveley 2007	60 / 70

VINS BLANCS DE BOURGOGNE

159	2 bouteilles BOURGOGNE BLANC, Comte de Vogüé 2008	800 / 900
160	3 bouteilles MEURSAULT "Cromin", Fatien Père & Fils 2011	40 / 60
161	2 bouteilles VIRÉ-CLESSÉ Aegerter 2015	20 / 30



LOT 135

VINS ROUGES DE BOURGOGNE

162	2 bouteilles CHAMBERTIN, Camus Père & Fils 1970 (1 MB bouchon descendant, 1 B)	70 / 90
163	1 bouteille LA TÂCHE, DRC 1989 (ela, elt, MB)	2000 / 2200
164	1 bouteille RICHEBOURG, DRC 1989 (TLB)	1800 / 2000
165	3 bouteilles NUIITS-SAINT-GEORGES "Aux Allots", Domaine Leroy 1995 (elt, 1 capsule légèrement gonflée)	2800 / 3000
166	3 bouteilles VOSNE-ROMANÉE "Les Genevrières", Domaine Leroy 1995 (elt, 1 capsule légèrement gonflée)	5000 / 6000
167	3 bouteilles CORTON "Maréchaudes", Guybout de Fraytière 1995 (2 TLB)	100 / 150
168	12 bouteilles ASSORTIMENT DRC 1995 (1 Échezeaux TLB, 1 Grands Échezeaux LB, 2 Richebourg LB, 2 La Tâche TLB, 1 La Tâche MB) cb	25000 / 30000
169	3 bouteilles VOLNAY "Santenots 1er cru", Domaine Leroy 1996 (elt, 1 J)	6000 / 7000
170	3 bouteilles CORTON "Renardes", Domaine Leroy 1996 (etlt)	9000 / 10500
171	2 bouteilles CLOS VOUGEOT, Guybout de Fraytière 1996 (1 MB)	80 / 120
172	1 bouteille CHAMBERTIN, "Clos de Bèze", Prieuré-Roch 1997 (etlt)	1000 / 1200
173	1 bouteille POMMARD "Les Vignots", Domaine Leroy 1997	1600 / 1900
174	1 bouteille MAZIS-CHAMBERTIN, Domaine d'Auvenay-Leroy 1997 (ett, ea)	2500 / 3000
175	2 bouteilles BONNES-MARES, Comte de Vogüé 1997	500 / 600
176	4 bouteilles CHAMBOLLE-MUSIGNY "1er cru", Comte de Vogüé 1997	600 / 720
177	2 bouteilles MUSIGNY, "cuvée vieilles vignes", Comte de Vogüé 1997	900 / 1000
178	1 bouteille CHAMBOLLE-MUSIGNY "Les Amoureuses 1er cru", Comte de Vogüé 1997	350 / 400
179	3 bouteilles CHAMBOLLE-MUSIGNY Comte de Vogüé 1997 (1 elt)	300 / 360
180	1 bouteille CHAMBOLLE-MUSIGNY Comte de Vogüé 1998	120 / 150
181	2 bouteilles CHAMBOLLE-MUSIGNY "1er cru", Comte de Vogüé 1998	400 / 500
182	3 bouteilles SAVIGNY-LÈS-BEAUNE "Les Narbantons 1er cru", Domaine Leroy 1998 (etlt, 1 TLB)	3600 / 4500
183	3 bouteilles NUIITS-ST-GEORGES "Au bas de Combe 1er cru", Domaine Leroy 1998 (etlt, 2 TLB)	5400 / 6600
184	3 bouteilles NUIITS-ST-GEORGES "aux Boudots 1er cru", Domaine Leroy 1998 (etlt, TLB)	5400 / 6600
185	3 bouteilles VOSNE-ROMANÉE "Les Beaux-Monts 1er cru", Domaine Leroy 1998 (etlt, 2 J, 1 TLB capsule lég gonflée)	6000 / 7500
186	3 bouteilles CLOS VOUGEOT, Domaine Leroy 1998 (1 J, 1 TLB)	10500 / 12000
187	2 bouteilles BONNES-MARES, Comte de Vogüé 1999 (1 elt, 1 ett ela)	700 / 800
188	3 bouteilles CHAMBOLLE-MUSIGNY "Les Fremières", Domaine Leroy 1999 (etlt, bouchons légèrement enfoncés)	4800 / 5700
189	2 bouteilles GEVREY-CHAMBERTIN "Les Cazetiers 1er cru", Faiveley 1999	80 / 100
190	3 bouteilles NUIITS-ST-GEORGES "aux Boudots 1er cru", Domaine Leroy 2000 (elt, 1 LB)	4800 / 5700
191	6 bouteilles NUIITS-ST-GEORGES "Aux Lavières 1er cru", Domaine Leroy 2000 (elt, 1 TLB)	9600 / 11400
192	4 bouteilles CLOS DE VOUGEOT, H. de Villars 2000	140 / 180
193	1 bouteille CHAMBOLLE-MUSIGNY "Les Amoureuses 1er cru", Comte de Vogüé 2002	700 / 800
194	3 bouteilles CHAMBOLLE-MUSIGNY Comte de Vogüé 2003	660 / 750
195	6 bouteilles NUIITS-SAINT-GEORGES "Clos de la Maréchale 1er cru", Faiveley 2003	300 / 360
196	1 bouteille CHAMBOLLE-MUSIGNY "1er cru", Comte de Vogüé 2004	200 / 250
197	1 bouteille CHAMBOLLE-MUSIGNY "Les Amoureuses 1er cru", Comte de Vogüé 2006	500 / 550
198	3 bouteilles CORTON Domaine Laleure Piot 2006 (2 Rognet, 1 Bressandes)	150 / 180
199	1 bouteille BONNES-MARES, Comte de Vogüé 2007	220 / 250
200	6 bouteilles MERCUREY "Domaine de la Framboisière", Faiveley (4 Clos Rond 2007, 2 Clos du Roy 1er cru 2008)	90 / 120
201	6 bouteilles MERCUREY "Domaine de la Framboisière", Faiveley (4 Clos Rond 2007, 2 Clos du Roy 1er cru 2008)	90 / 120
202	1 bouteille LA TÂCHE, 2014 (contre-étiquette Sagna abîmée)	3000 / 3300
203	1 bouteille GRANDS-ÉCHEZEAX, DRC 2018 (contre-étiquette Sagna)	1700 / 1900

VINS BLANCS DE BORDEAUX

204	1 bouteille Château D'YQUEM, 1° cru supérieur Sauternes 1959 (es, etlt, B, capsule abîmée et couleuse)	200 / 250
205	1 bouteille Château D'YQUEM, 1° cru supérieur Sauternes 1967 (es, elt, 1 petit accroc à l'étiquette)	430 / 480
206	1 bouteille Château D'YQUEM, 1° cru supérieur Sauternes 1967 (ea, es, J)	400 / 450
207	1 bouteille Château D'YQUEM, 1° cru supérieur Sauternes 1967 (es, etlt, TLB)	400 / 450
208	1 bouteille Château D'YQUEM, 1° cru supérieur Sauternes 1967 (ea, TLB)	360 / 400
209	1 bouteille Château D'YQUEM, 1° cru supérieur Sauternes 1967 (es, etlt, etla, TLB/LB)	350 / 400
210	3 bouteilles Château DOISY-DAËNE, 2° cru Barsac (2 de 1973, es, elt, 1 de 1978, es, LB)	50 / 60
211	6 bouteilles Château CLIMENS, 1° cru Barsac 1989	300 / 360
212	6 bouteilles CLOS HAUT PEYRAGUEY, 1° cru Sauternes 1996 (ela, elt, fânées)	90 / 120
213	12 bouteilles Château CLIMENS, 1° cru Barsac 1996 (1 elt) cb	480 / 600
214	12 bouteilles Château RIEUSSEC, 1° cru Sauternes 1996 cb	300 / 360
215	6 bouteilles Château LAVILLE-HAUT-BRION, Pessac-Léognan 1997 cb	360 / 420



LOT 168

VINS ROUGES DE BORDEAUX

216	4 bouteilles Château PICHON-COMTESSE, 2° cru Pauillac 1942 (elt, 1 J, 2 TLB, 2 capsules abîmées dont 1 sur le dessus, ela)	1600 / 1800
217	2 bouteilles Château PICHON BARON, 2° cru Pauillac 1955 (ett, V)	40 / 60
218	1 magnum Château LAFITE-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1958 (lambeaux d'étiquette, LB, millésime supposé)	650 / 700
219	4 bouteilles Château HAUT-BRION, 1er cru Pessac-Léognan 1967 (elt, 1 TLB, 2 LB, 1 LB/MB)	480 / 600
220	2 bouteilles Château MOUTON-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1970 (ea, B/V)	200 / 240
221	11 bouteilles Château LA CROIX, Pomerol (et, ea, 2 étiquettes ilisibles, 6 de 1971: LB, caps tachées; 2 de 1967; 1 LB, 1 B, 1 de 1976: MB...)	100 / 130
222	2 bouteilles Château HAUT-BRION, 1er cru Pessac-Léognan 1973 (es, elt, 1 MB, 1 B capsule abîmée)	180 / 240
223	3 bouteilles Château CHEVAL-BLANC, 1° Grand Cru St-Émilion 1973 (tachées, J)	450 / 500
224	1 magnum Château DUCRU-BEAUCAILLOU, 2° cru Saint-Julien 1975 (V)	50 / 80
225	4 bouteilles Château TALBOT, 4° cru Saint-Julien 1975 (es, et, 2 LB, 1 MB, 1 B, capsules abîmées, on y joint 1 Meyney 1975 MB)	130 / 160
226	6 bouteilles Château LA POINTE, Pomerol 1975 (1 SE, J, 1 ea, 1 MB, 3 B)	70 / 90
227	6 bouteilles Château LE CROCK, Saint-Estèphe 1975 (ea, 2 SE, 4 J, 2 TLB)	50 / 70
228	4 bouteilles CLOS FOURTET, 1° Grand Cru St-Émilion 1975 (es, elt, ela, 1 J, 2 TLB, 1 LB)	100 / 140
229	2 bouteilles Château LÉOVILLE-LAS-CASES, 2° cru Saint-Julien 1975 (LB, un bouchon légèrement enfoncé)	120 / 140
230	1 bouteille Château CHEVAL-BLANC, 1° Grand Cru St-Émilion 1976 (elt, B)	110 / 130
231	9 bouteilles Château CANTENAC-BROWN, 3° cru Margaux 1978 (elt, ela, 2 TLB, 8 LB, 2 MB)	160 / 200
232	10 bouteilles Château CANTENAC-BROWN, 3° cru Margaux 1978 (elt, ela, 1 TLB, 2 LB, 7 MB)	200 / 250
233	6 bouteilles VIEUX Château CERTAN, Pomerol 1978 (2 J, 3 TLB, 1 LB, légers accrocs)	620 / 750
234	5 bouteilles Château DE SALES, Pomerol 1978 (ea, 4 J, 1 MB)	60 / 80
235	5 bouteilles Château COS-D'ESTOURNEL, 2° cru Saint-Estèphe 1978 (es, 2 J, 2 TLB)	250 / 300
236	5 bouteilles PESSAC-LÉOGNAN (2 Olivier 2000, 3 Carbonnieux eta 1978, 1 lisible, les autres présumées)	60 / 80
237	3 bouteilles Château PONTET-CANET, 5° cru Pauillac 1979 (elt, 2 J, 1 B)	80 / 120
238	1 bouteille Château LA MISSION-HAUT-BRION, Pessac-Léognan 1979 (eta mais bien lisible, TLB)	120 / 140
239	6 bouteilles Château BEYCHEVELLE, 4° cru Saint-Julien 1980 (elt, 2 J, 1 MB, quelques étiquettes recollées ou scotchées)	160 / 200
240	2 bouteilles Château TALBOT, 4° cru Saint-Julien 1982 (présumées, 1 SE, capsule ab)	90 / 110
241	9 bouteilles CLOS DES JACOBINS, Grand Cru St-Émilion 1982 (ea mais lisibles, 1 J, 5 MB, 3 B)	100 / 140
242	2 bouteilles Château PAVIE, 1° Grand Cru St-Émilion 1982 (elt, 1 TLB, 1 LB)	240 / 280
243	3 bouteilles Château PAPE-CLÉMENT, Pessac-Léognan 1983 (ea, capsules abîmées, TLB)	120 / 140
244	4 bouteilles Château BELGRAVE, 5° cru Haut-Médoc 1983	80 / 100
245	6 bouteilles Château CLERC-MILON, 5° cru Pauillac 1984 (4 TLB, 2 LB) cb	90 / 120
246	3 bouteilles Château LAFITE-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1985 (1 ela, 1 ea, 1 eta)	800 / 1000
247	1 bouteille Château GRAND CORBIN-DESPAGNE, Grand Cru St-Émilion 1985 5ELA? J°	20 / 30
248	2 bouteilles Château BATAILLEY, 5° cru Pauillac 1986 (ea, 1 J, 1 B)	50 / 60
249	6 bouteilles Château MONTROSE, 2° cru Saint-Estèphe 1986 (4 J)	600 / 700
250	6 bouteilles Château GAZIN, Pomerol 1986 (es, ea, 1 TLB, 3 LB, 2 MB)	190 / 210
251	1 magnum Château LATOUR, 1° cru Pauillac 1986 (TLB)	500 / 550
252	6 bouteilles Château MOUTON-BARONNE-PHILIPPE, 5° cru Pauillac 1986 (els, 2 TLB, 1 LB) cb	180 / 210
253	12 bouteilles Château MOUTON-BARONNE-PHILIPPE, 5° cru Pauillac 1986 (els, 6 J, 1 TLB, 2 LB) cb	360 / 420
254	3 bouteilles Château LAFITE-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1987 (tachées, 1 ela)	550 / 650
255	12 bouteilles Château LA LOUVIERE, Pessac-Léognan 1988 (9 elt, 3 et, ela, 2 eta, 2 J) cb	130 / 160
256	1 bouteille Château HAUT-BRION, 1er cru Pessac-Léognan 1988 (elt)	180 / 240
257	1 bouteille Château MOUTON-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1988 (elt, léger accroc à la capsule)	200 / 240
258	3 bouteilles Château CALON-SÉGUR, 3° cru Saint-Estèphe 1988 (tachées, 1 J, 1 LB, 1 B)	70 / 90
259	1 bouteille Château AUSONE, 1° Grand Cru St-Émilion 1989 (elt)	200 / 300
260	12 bouteilles Château L'ÉVANGILE, Pomerol 1989 (eltl, plusieurs étiquettes décollées, niveaux parfaits) cb	1440 / 1680

LOT 290



261	1 bouteille Château PICHON BARON, 2° cru Pauillac 1989 (J)	90 / 100
262	1 bouteille Château LATOUR, 1° cru Pauillac 1989 (etlt)	250 / 300
263	6 magnums BORDEAUX DIVERS, (et, ea; 2 Ch. Couvent 1989: 1 J; 2 Ch. des Tours; 1 Ch. Ferron: J; 1 Ch. Moulin à Vent: caps abîmée)	40 / 50
264	6 bouteilles Château GRUAUD-LAROSE, 2° cru Saint-Julien 1990 (tachées, 2 J, 1 TLB) cb	350 / 420
265	3 bouteilles Château L'ÉVANGILE, Pomerol 1993 (elt)	150 / 180
266	7 bouteilles Château COS-D'ESTOURNEL, 2° cru Saint-Estèphe 1993 (es, etlt)	350 / 420
267	12 bouteilles Château LATOUR, 1° cru Pauillac 1993 cb	2160 / 2400
268	3 bouteilles Château RAUSAN-SÉGLA, 2° cru Margaux 1994	100 / 120
269	6 bouteilles Château COS-D'ESTOURNEL, 2° cru Saint-Estèphe 1994 (cb de 6)	300 / 360
270	4 magnums RÉSERVE DE LA COMTESSE, Pauillac 1995 (ett)	80 / 120
271	6 bouteilles Château MONTROSE, 2° cru Saint-Estèphe 1995 (elt)	420 / 480
272	6 bouteilles Château LAFLEUR, Pomerol 1995 cb	1800 / 1980
273	3 bouteilles Château CHEVAL-BLANC, 1° Grand Cru St-Émilion 1995 (fânées)	750 / 900
274	6 bouteilles BORDEAUX RIVE GAUCHE (2 La Garde 1996, 1 Arsac 1994, 3 Tayac 1977 ea)	60 / 90
275	12 bouteilles Château PALMER, 3° cru Margaux 1996 (étiquettes moisies mais complètes) cb	1440 / 1680
276	12 bouteilles Château TROPLONG-MONDOT, 1° Grand Cru St-Émilion 1996 (1 J) cb	300 / 360
277	12 bouteilles Château SOCIANDO-MALLET, Haut-Médoc 1996 cb	300 / 360
278	3 magnums Château MOUTON-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1996 (1 elt, 1 ett, cb de 6)	1800 / 1950
279	12 bouteilles Château L'ÉVANGILE, Pomerol 1996 (ets, elt, 2 etla)	1200 / 1440
280	6 bouteilles Château L'ÉGLISE-CLINET, Pomerol 1997 cb	210 / 240
281	3 bouteilles Château LAFITE-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1997	660 / 750
282	3 bouteilles Château MARGAUX, 1° cru Margaux 1997 (cb de 6)	480 / 540
283	12 bouteilles Château LE BON PASTEUR, Pomerol 1998 cb	300 / 360
284	6 bouteilles Château HAUT-BRION, 1er cru Pessac-Léognan 1998 cb	1320 / 1500
285	12 bouteilles Château BEAUSÉJOUR-BÉCOT, 1° Grand Cru St-Émilion 1998 (tachées) cb	360 / 420
286	1 bouteille Château MOUTON-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 1998	230 / 260
287	6 bouteilles Château CLERC-MILON, 5° cru Pauillac 1998 (cb sous blister)	180 / 210
288	6 bouteilles PETRUS, Pomerol 1999 cb	7200 / 8400
289	1 bouteille PETRUS, Pomerol 1999 (ett, ela)	1200 / 1500
290	6 magnums Château MOUTON-ROTHSCHILD, 1° cru Pauillac 2000 (contre-étiquettes très tachées, 1 décollée) cb	18000 / 19800
291	2 bouteilles Château D'ISSAN, 3° cru Margaux 2000 & 2002 (elt)	70 / 80
292	6 bouteilles Château D'ARMAILHAC, 5° cru Pauillac 2001 (cb sous blister)	120 / 150
293	1 bouteille PAVILLON ROUGE DU Château MARGAUX, Margaux 2001 (elt)	70 / 80
294	6 bouteilles Château D'ARMAILHAC, 5° cru Pauillac 2003 cb	150 / 180
295	12 bouteilles Château PRIEURS DE LA COMMANDERIE, Pomerol 2004 cb	130 / 150
296	6 bouteilles BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD (Baron Nathaniel 2004, Baron Carl 2006, Baron Henri 2006) cb	20 / 30
297	6 bouteilles BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD (Baron Nathaniel 2004, Baron Carl 2006, Baron Henri 2006) cb	20 / 30
298	6 bouteilles BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD (Baron Nathaniel 2004, Baron Carl 2006, Baron Henri 2006) cb	20 / 30
299	6 bouteilles AGNEAU "réserve", Médoc 2007 cb	30 / 40
300	6 bouteilles AGNEAU "réserve", St-Émilion 2007 cb	40 / 50
301	6 bouteilles AGNEAU "réserve", Pauillac 2008	40 / 50
302	6 bouteilles AGNEAU "réserve", Pauillac 2008	40 / 50
303	1 bouteille Château HAUT-BRION, 1er cru Pessac-Léognan 2010 (ets)	380 / 420
304	12 bouteilles MOUTON-CADET "réserve", 2013 (Bordeaux, St-Émilion, Médoc, Graves) cb	60 / 70
305	12 bouteilles MOUTON-CADET "réserve", 2013 (Bordeaux, St-Émilion, Médoc, Graves) cb	60 / 70



BIJOUX ET OBJETS D'ART, UNE ASSURANCE PRÉCIEUSE.

Créé il y a plus de 35 ans le groupe Suisscortage - aujourd'hui 15^{ème} courtier d'assurance sur le marché français - a développé un savoir-faire unique dans l'assurance des objets de valeur. Historiquement, l'assurance des objets d'art et de bijoux de la clientèle privée est née sur le marché anglosaxon. Notre lien privilégié avec le Lloyd's de Londres a certainement renforcé notre démarche.

Contrairement aux idées reçues, assurer ses objets d'art n'est pas un réflexe chez les particuliers, à peine 25% le seraient.

Rencontre avec Stéphanie Démarest, Directrice Clientèle Privée chez Suisscortage.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés et comment les surmontez-vous ?

Notre rôle est de sensibiliser nos clients aux risques encourus, ils n'en ont pas forcément conscience. En effet, la sous-assurance ou l'absence d'assurance expose les clients à des risques financiers importants en cas de sinistre.

Certains persistent à croire que l'assurance est une dépense coûteuse et ne répondra pas efficacement en cas de dommage.

Le plus gros risque est lié aux transports. Notre expertise nous a permis d'appréhender avec finesse les risques inhérents aux objets précieux.

Les dommages causés par la **casse accidentelle** représentent près de trois-quarts des sinistres, une garantie souvent exclue par les polices d'assurance habitation standard.

En termes de gravité, **les incendies** figurent parmi les sinistres les plus dévastateurs. Un simple incident, tel qu'un défaut de charge d'un ordinateur posé sur une couette, peut rapidement dégénérer en un sinistre majeur. Un dysfonctionnement d'une enceinte ou d'un projecteur électrique peut malencontreusement engendrer un incendie,



entraînant des dégâts considérables dus à la fumée. Cette dernière, insidieuse, s'immisce dans les moindres recoins de la demeure, affectant non seulement les objets d'art, mais également l'intégralité de l'habitation.

Les vols, bien que moins fréquents en raison de la nature encombrante des objets d'art, montrent une tendance à la hausse, en particulier pour les montres et les bijoux.

Quel contrat conseillez-vous à vos clients ?

Nous proposons des contrats en « tous risques sauf » à nos clients. Cela implique que tous les risques sont assurés sauf ce qui est exclu tels que les dommages causés par les rongeurs ou les sinistres graduels résultant d'une humidité persistante.

Nous pouvons garantir sur le même contrat les œuvres d'art et de collection, les montres et les bijoux. Le contrat est adapté en fonction des nouvelles acquisitions et les biens sont assurés en monde entier et ce même en cours de transport.



FERNANDO BOTERO
Dancing couple, 2012
Epreuve en bronze à patine noire
Adjugée : 1 400 000 €

Doit-on absolument donner les factures ou les expertises ? Comment est-ce qu'on détermine la valeur des œuvres ?

Il existe deux principaux types d'assurance. Pour une assurance en valeur déclarée, le client devra apporter la preuve de l'existence, de l'authenticité et de la valeur des biens au moment du sinistre.

Pour une collection plus substantielle, nous préconisons une assurance en valeur agréée. Les biens seront listés dans le contrat sur présentation de factures ou d'expertises. A cet effet, nous collaborons avec l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo si besoin. En cas de sinistre, le client est dispensé de prouver l'existence, l'authenticité et la valeur de l'objet, ce qui élimine tout conflit potentiel avec la compagnie, la valeur étant établie au moment de la souscription. Il est toutefois conseillé de réactualiser les sommes assurées, car elles peuvent fluctuer, notamment en ce qui concerne la cote des artistes contemporains et la valeur des montres, entre autres.

Nous visons à sécuriser le patrimoine de nos clients et à leur offrir une tranquillité d'esprit.

Comment sont indemnisés les sinistres ?

En cas de dommage, le client pourra choisir de restaurer l'œuvre et d'obtenir une compensation pour sa dépréciation ou de la remplacer ou d'être remboursé même en cas de sinistre partiel.

Cette garantie « cash option » est proposée par l'un de nos partenaires HISCOX.

Quelles sont les tendances actuelles ?

Nos clients se tournent de plus en plus vers l'investissement dans des véhicules de collection, qui comme les œuvres d'art, incarnent des valeurs refuges. Pour répondre à cette tendance, Suisscortage a créé des contrats dédiés et exclusifs.

Votre interlocutrice dédiée:
Stéphanie Démarest | +33 6 40 61 14 09 |
sdemarest@suisscortage.com



LE QUAI DES ARTISTES

MONACO

Le Quai des Artistes ouvre ses portes au mois de décembre de l'année 1999.

Dès les premiers jours, les Monégasques côtoient autour de la table les peintres et les sculpteurs des ateliers fondés par S.A.S le Prince Rainier III. L'établissement ne tarde pas à devenir une institution cultivant à la fois l'esprit de convivialité typique des brasseries parisiennes mêlé à une douceur de vivre toute méditerranéenne.



CONTACT

Réservation +377 97 97 97 77

4 Quai Antoine 1^{er}, 98000 Monaco

 Quai des Artistes  Le_quai_des_artistes_mc



CONDITIONS DE VENTES

L'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo intervient comme mandataire du vendeur. Il n'est pas partie au contrat de vente qui relie le vendeur et l'acheteur.

Les conditions suivantes de vente, et tout ce qui se rapporte à la vente, sont régies par le droit monégasque. Toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux de la Principauté de Monaco.

La vente s'effectue au comptant et la devise utilisée est l'euro (€).

GARANTIES

Les désignations portées au catalogue sont établies par l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo s'il n'y a pas d'assistance d'expert, et exclusivement par l'expert qui l'assiste le cas échéant. Si nécessaire, des rectifications sur la désignation ou l'estimation pourront être apportées au moment de la présentation de l'objet, signalées aux acquéreurs potentiels et portées au procès-verbal de la vente. Dans le cadre de l'assistance d'un expert, celui-ci assume l'entière responsabilité des désignations initiales ou modifications portées au procès-verbal. La responsabilité de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo ne saurait être engagée dans le cas d'un litige portant sur l'authenticité ou l'état d'un bien, l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo n'étant tenu que par une obligation de moyens.

Sur l'état des lots présentés, l'absence de référence à l'état dans la désignation portée au catalogue n'implique aucunement que l'objet soit exempt de défauts, et certaines restaurations qui ne modifient pas sa nature et son époque ne peuvent être une cause de litige.

Le bien, en l'absence de mention, est considéré comme vendu dans l'état. Les experts sont à la disposition des clients de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo préalablement à chaque vente pour répondre à toute question dans ce domaine.

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs de prendre connaissance de l'état des lots.

MOBILIER, TABLEAUX ET OBJETS D'ART

Les meubles, les tableaux et les objets sont vendus dans l'état. Sur un meuble ou un objet, la restauration ou le remplacement d'éléments qui ne modifient pas la nature et le caractère authentique du meuble ou de l'objet, sont considérés comme des entretiens d'usage.

Sur un tableau, le ré-entoilage, le doublage ou le parquetage sont des mesures conservatoires et ne constituent pas un vice s'ils ne sont pas signalés.

Les dimensions sont fournies à titre indicatif.

BIJOUX ET MONTRES

PIERRES DE COULEURS ET PERLES

Un certain nombre de pierres précieuses ont été professionnellement traitées pour les embellir (traitement thermique et huilage pour les gemmes, blanchiment pour les perles). Ces opérations sont traditionnellement admises par les négociants internationaux en joaillerie. Pour certains bijoux et avec l'accord du client vendeur, l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo peut obtenir des rapports provenant de laboratoires de gemmologie de réputation internationale qui, si cela est demandé, peuvent indiquer la présence ou l'absence de tout traitement thermique.

Pour les pierres précieuses importantes et les perles fines, l'Hôtel des Ventes met à disposition des clients des certificats établis préalablement par des laboratoires de renommée internationale. Si l'acheteur souhaite un certificat différent, émanant d'un laboratoire de son choix, il doit le demander dans un délai de 30 à 10 jours avant la vente. Aucune réclamation concernant les certificats fournis ne peut être admise a posteriori de la vente.

MATIÈRES ANIMALES

Le corail, l'ivoire, l'écaillé de tortue et tous les matériaux en provenance d'espèces en voie de disparition peuvent passer en vente publique aux enchères tant qu'ils font partie intégrante de bijoux anciens.

LES PIERRES BIRMANES

Les bijoux ornés de rubis ou de jadéite birmanes, ne peuvent être exportés vers les Etats-Unis. Toutefois, s'ils sont accompagnés d'un certificat ou d'une facture, daté d'avant Octobre 2007, ils pourront être exportés sur le sol américain. Dans la communauté européenne, les rubis et les jadéites birmanes peuvent circuler librement.

MONTRES

Tous les lots sont vendus dans l'état. Aucune réclamation ne pourra être engagée contre l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo et son expert, sur la présence d'une réparation ancienne, sur l'étanchéité initiale ou sur le fonctionnement. L'acquéreur potentiel pourra réclamer un état de condition avant la vente auprès de l'expert.

CONDUITE DE LA VENTE ET ENCHÈRES

Tout acheteur potentiel doit s'identifier préalablement à l'aide

d'un formulaire d'enregistrement mis à sa disposition à l'entrée de la salle par le personnel de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo. Il doit fournir une pièce d'identité en cours de validité et, sur demande, justifier de références bancaires. Un carton portant un numéro correspondant à l'enregistrement sera remis à l'acquéreur qui devra le restituer en quittant la salle.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, demander l'effacement, la limitation du traitement de vos données, demander que vos données vous soient transmises dans un format structuré ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à L'Hôtel des Ventes de Monte Carlo par courrier ou par email.

Il est strictement personnel et permet à celui-ci d'enchérir pendant la vente.

Les enchères suivent l'ordre de numérotation du catalogue, sauf modification d'ordre décidée à la libre appréciation de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo. L'adjudicataire est le plus offrant et dernier enchérisseur.

Au moment de l'adjudication, dans le cas d'une contestation, principalement si plusieurs enchérisseurs déclarent avoir porté simultanément une enchère équivalente, et si le fait est établi clairement, et même si le mot « Adjugé » a été prononcé, l'objet est remis instantanément aux enchères au dernier montant obtenu et l'ensemble des personnes présentes autorisées à enchérir à nouveau.

Les mentions d'identité portées sur le bordereau d'adjudication seront identiques à celles portées sur le formulaire d'enregistrement. Aucune modification d'identité ne pourra être opérée sans l'accord des dirigeants de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo.

Une fois l'adjudication prononcée, l'acquéreur est responsable de l'intégrité de l'objet acquis et de son assurance.

ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Tout acquéreur potentiel identifié par l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo pourra enchérir par téléphone pendant la vente. Les demandes de lignes téléphoniques devront pour être recevables formulées par écrit, accompagnées d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un relevé d'identité bancaire. L'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo se chargera de contacter par téléphone durant la vente l'enchérisseur mais décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission dans le cadre de ce service.

PRIX DE RÉSERVE ET ESTIMATIONS

Devant chaque lot dans le catalogue, une estimation est portée, qui ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle en cas d'importation temporaire. Sauf précision, tous les lots sont offerts avec un prix de réserve contractuellement établi avec le vendeur en dessous duquel le bien ne peut être adjugé. En l'absence de prix de réserve fixé avec le vendeur, aucune contestation ne pourra être formulée par celui-ci dans l'hypothèse où l'objet serait adjugé en dessous de la fourchette de l'estimation.

PRÉEMPTION

L'Etat Monégasque peut exercer un droit de préemption sur les oeuvres d'art mises en vente dans la Principauté de Monaco. L'Etat se substitue au dernier enchérisseur. La décision de préemption est portée à la connaissance de l'huissier aussitôt après le prononcé de l'adjudication. Elle est mentionnée au procès-verbal de celle-ci. Elle doit être confirmée dans un délai de quinze jours. En l'absence de confirmation à compter de ce délai, l'objet revient au dernier enchérisseur.

Article 2-1 loi n°1.014 du 29/12/1978 concernant les ventes publiques de meubles.

IMPORTATION

Les dépôts précédés de ce sigle sont en importation temporaire d'un pays hors CEE. Leur prix d'adjudication sera majoré de la TVA à 5.5 % (T) ou à 20% (T)

en sus des frais légaux. Cette TVA sera récupérable en cas de réexportation hors CEE dans un délai d'un mois sur présentation du document douanier prouvant leur réexportation. Aucun bordereau HT ne pourra être établi sans justificatif officiel d'exportation, le numéro de TVA intracommunautaire n'étant pas suffisant.

EXPORTATION

Il appartient à l'acheteur de vérifier préalablement à l'achat si le bien est soumis à des formalités douanières relatives à l'exportation.

CERTIFICAT DE BIEN CULTUREL

Si l'exportation du bien est subordonnée à la délivrance d'un Certificat de Bien Culturel par le Ministère de la Culture, il est de la responsabilité de l'adjudicataire de le demander. Aucun retard de paiement du montant dû, ni aucune annulation de vente ne pourront être justifiés par le refus ou le retard de l'autorisation d'exportation.

Si un Certificat de Bien Culturel n'a pas déjà été émis par la Direction des Musées de France pour un lot vendu, l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo peut administrer la demande auprès de la Direction des Musées de France aux frais de l'acquéreur.

LICENCE D'EXPORTATION DE BIEN CULTUREL

Pour les exportations hors de l'Union Européenne d'un Bien Culturel, il appartient à l'adjudicataire de demander une Licence d'exportation. L'intervention d'un transitaire est nécessaire afin de traiter cette démarche ainsi que l'expédition du bien culturel vendu.

L'acheteur pourra contracter un de nos correspondants transitaire afin de finaliser cette procédure.

FRAIS

En sus du prix d'adjudication, l'acheteur devra acquitter des frais de 22% HT jusqu'à 500 000 €, 21% HT sur la tranche de 500 001 € à 2 000 000 € et 20% HT sur la tranche au-delà de 2 000 001 €.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES LIES AUX ENCHÈRES EN LIVE

En sus des frais d'adjudication, les enchères en live sur le site www.invaluable.com entraîneront des frais supplémentaires de 3,60% TTC (dont TVA 20%) du montant adjugé.

PAIEMENT

La vente se fait expressément au comptant, et le règlement doit être effectué dans les trois jours qui suivent la vente aux enchères.

L'acquéreur doit régler le prix d'achat qui comprend le montant de l'adjudication, les frais et taxes éventuels :

- Par chèque bancaire certifié en euro
 - Par virement bancaire en euro
 - Par carte bancaire Visa ou Mastercard avec justificatif d'identité
 - Tout règlement par American Express fera l'objet d'une majoration de 2.75% de frais
 - En espèces en euro jusqu'à un montant inférieur à 30 000 €
- Les chèques émis sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'à la seule discrétion des dirigeants de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo.

Si l'acquisition n'est pas réglée au comptant, l'objet ne pourra être délivré à l'acquéreur.

L'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo ne peut être tenu pour responsable d'un défaut de paiement de l'acquéreur, et n'est donc ne rien redevable du paiement au vendeur. La mise en recouvrement du paiement par lettre recommandée avec accusé de réception entraînera une majoration de 5% du prix d'adjudication, avec un minimum de 200 €. Ceci n'exclue en rien l'allocation de dommages et intérêts liés à une procédure. A défaut de paiement par l'acquéreur et après une mise en demeure restée infructueuse et au terme d'un mois révolu à compter de l'adjudication, l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo se réserve le droit d'annuler la vente et d'engager des poursuites en dommages et intérêts contre l'acquéreur défaillant.

L'Hôtel des Ventes de Monte Carlo est adhérent au Registre central de prévention des impayés des commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du SYMEV, 15 rue Freycinet 75016 Paris.

RETRAIT DES ACHATS

Les achats ne seront remis qu'après encaissement de la totalité des sommes dues.

Les lots adjugés demeureront aux risques, frais et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas eu lieu. Il appartient à l'adjudicataire d'assurer ses acquisitions.

Il appartient aux acheteurs de retirer ou faire retirer leurs lots auprès de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo ou de l'un de ses magasins sous huitaine. Au-delà, des frais de stockages seront appliqués :

- 60 € de frais fixes de manutention,
- 30 € par lot et par semaine non divisible.

Expédition des achats :

Les achats peuvent être expédiés à condition d'en faire la demande écrite auprès de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo, étant entendu que les expéditions se font à la charge et sous la responsabilité de l'acheteur. Aucune réclamation ne pourra être acceptée en cas de vol, disparition ou dommage survenu lors du transport.

RIB HVMC				Domiciliation		IBAN	
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Banque	Populaire Méditerranée	(International Bank Account Number)	
14607	00764	60021664861	21	CCBPMCM1XXX		MC58 1460 7007 6460 0216 6486 121	

TERMES AND CONDITIONS OF SALE

The auction house Hôtel des Ventes de Mont-Carlo acts as agent for the seller. It is not a party to the contract of sale that binds the buyer and seller.

The following terms and conditions of sale, as well as everything related to the sale, are governed by Monegasque law. All legal actions are within the jurisdiction of the Courts of the Principality of Monaco.

The sale takes place for payment in full and the currency is the Euro (€).

GUARANTEES

The descriptions in the catalogue are established by the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo if no expert appraiser has assisted, and exclusively by the expert appraiser who assists as required. If necessary, corrections of the description or estimate can be made upon presentation of the object, which shall be pointed to potential purchasers and noted in the record of the sale. In the framework of assistance by an expert appraiser, said latter assumes full responsibility for initial descriptions or modifications made to the report. The liability of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo cannot be engaged in the event of dispute regarding the authenticity or condition of an item, since the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo is bound by an obligation of means. As concerns the condition of the lots offered, note that the lack of reference to the condition in the description given in the catalogue does not imply that the item is free from defects, and certain restorations that do not change its nature and period cannot be a cause of dispute. The item, in the absence of any mention, is considered sold in the state in which it is found. Experts are available to customers of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo prior to each sale to answer any questions concerning such matters.

No claim shall be accepted once the hammer falls as a prior exhibition of the items enables potential buyers to form their own judgment of the condition of the objects.

FURNITURE, PAINTINGS AND ART OBJECTS

Furniture, paintings and art objects are sold in the state in which they are found.

The restoration or replacement of elements on furniture or an object that do not change the nature and authenticity of the furniture or object are considered usual upkeep.

Re-backing, doubling, and parquetry on a painting are protective measures and do not constitute defects if they are not reported.

Dimensions are provided for reference only.

JEWELLERY AND WATCHES

COLOURED STONES AND PEARLS

A number of precious stones have been professionally treated for their embellishment (heat treatment and oiling for the gems, whitening of pearls). These operations are traditionally accepted by international jewellery traders.

For certain pieces of jewellery and with the client's agreement, the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo may obtain reports from gemological laboratories of international repute, which, if requested, may indicate the presence or absence of any heat treatment.

For large gemstones and pearls, the Hôtel des Ventes will provide its clients with certificates established by internationally renowned laboratories prior to their sale. If the buyer wishes to have a different certificate from a laboratory of their choice, they must request it between 30 and 10 days prior to the sale. No claims regarding the certificates provided can be accepted after the sale.

ANIMAL MATERIALS

Coral, ivory, tortoiseshell and all materials from endangered species can be sold in a public auction as long as they are an integral part of antique jewellery.

BURMESE STONES

Jewellery studded with Burmese rubies or jadeite cannot be exported to the United States. However if they are accompanied by a certificate or an invoice, dated prior to October 2007, they may enter the American territory. Burmese rubies and jadeite can move freely in the European community.

WATCHES

All lots are sold in the state in which they are found.

No claims may be brought against the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo and its expert based on the presence of an old repair, on the initial sealing, or its functioning. The potential buyer may request a condition report from the expert before the sale.

EXECUTION OF THE SALE AND AUCTION

All potential buyers must identify themselves beforehand using a registration form made available at the entrance to the room by the staff of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo. She/he must provide a valid piece of identity and, if requested, proof of their bank details. A card bearing a number corresponding to the registration will be delivered to a buyer who will restore it when leaving the room. It is personal and allows the individual to bid during the sale.

The auction follows the numerical sequence of the catalogue, unless said order is modified at the discretion of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo.

The information collected on the registration forms is mandatory in order to take part in the sale and for managing the auction. You can have access to your data to be corrected, cancelled, to ask for a limited treatment of your data, to ask for your data to be transmitted to a structured format or to oppose, for a legitimate reason to their further use, by addressing a formal letter accompanied by a copy of your ID to the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo either by email or letter.

The successful bidder is the highest and last bidder.

In the case of a challenge at the time of award, especially in the case where several bidders claim to have made the same bid simultaneously, and the event is clearly established, although the word «Sold» was pronounced, the object is immediately put back on auction starting at the last amount obtained and those present shall be allowed to bid again.

References concerning the identity entered on the bid summary shall be identical to those made in the registration form. No changes of identity can be made without approval of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo managers.

Once the hammer falls, the buyer is responsible for the integrity of the object acquired, as well as its insurance.

TELEPHONE BIDS

All potential buyers identified by the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo may bid by telephone during the sale.

In order to be admissible, requests for telephone lines must be made in writing, accompanied by a valid piece of identity and a RIB (bank account information certificate). The Hôtel des Ventes de Mont-Carlo will contact the bidder by telephone during the auction; however, it declines all liability for any error or omission in connection with said service.

RESERVE PRICE AND ESTIMATES

An estimate, which does not include costs borne by the purchaser or possible VAT in case of temporary importation, is given in front of each lot in the catalogue. Unless otherwise noted, all lots are offered with a reserve price established by contract with the seller under which the item cannot be awarded. In the absence of a reserve price fixed with the seller, no objection may be made by said latter in the event that the object would be awarded under the estimate range.

PRE-EMPTION

The Monegasque State may exercise an option to purchase works of art offered for sale in the Principality of Monaco. The state replaces the last bidder. The pre-emption decision is made known to the bailiff immediately after the hammer falls. Said pre-emptive right must be confirmed within two weeks. In the absence of confirmation within said period, the object shall return to the last bidder.

Article 2-1 of Law No. 1014 of 29/12/1978 relative to the auction of furniture.

IMPORTS

T Deposits preceded by this symbol are temporary imports from a non EU country. Their allocated price will be subject to VAT at 5.5 % (T) or 20% (T) in addition to legal costs. The VAT is recoverable in the event of re export outside the EU within one month on presentation of a customs document as evidence of reexport. No tax-exclusive sales document will be drawn up without official proof of export, as the intra-Community VAT number does not constitute adequate proof.

EXPORTS

It is for the buyer to check prior the auction if the item is submitted to custom formalities for export.

CERTIFICATE OF CULTURAL OBJECT

If the item is subjected to obtain a Certificate of Cultural Object by the Ministère de la Culture, it is of the responsibility of the successful bidder to ask for it. Neither the approval, denial of approval, or approval application time may be invoked as grounds for change in payment deadline or cancellation of sale. If no certificate of cultural object has been issued yet, the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo can handle the request to the Direction des Musées de France, at the buyer's expenses.

EXPORT PERMIT FOR CULTURAL PROPERTY

For the exports of a Cultural Property outside the European Community, it is up to the successful bidder to apply for a

Licence.

The buyer can contact one of the shippers we recommend to handle these formalities and hold shipment.

Customs formalities are required for sending works of art to countries outside of the European Union.

The buyer must check the rules in force in the destination country before making a purchase.

There are no customs formalities for works of art to be delivered in France or other countries of the European Union. Outside of the European Union, customs rules will be those in force in the country of destination of the work.

FEES

In addition to the hammer price, the buyer must pay a fee of 22% HT excluding VAT up to € 500 000, 21% excluding VAT on amounts from € 500 001 to € 2 000 000 and 20% HT excluding VAT on amounts above € 2 000 001.

ADDITIONAL FEES FOR LIVE AUCTION SERVICE

In addition to the commission and taxes indicated above, an additional fees of 3,60 % (including VAT 20%) of the auction price will be charged for live bidding on www.invaluable.com.

PAYMENT

The sale is strictly carried out for payment in full.

The buyer must pay within three days the purchase price, which includes the amount of the hammer price, fees, and taxes, if any:

- By certified bank check in Euro,
- By bank transfer in Euro,
- By Visa or MasterCard with proof of identity,
- In case of payment by American Express, a fee of 2.75% will be added.
- In cash in Euro up to an amount less than 30,000 €.

Cheques drawn on foreign banks will be accepted at the sole discretion of the managers of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo. If the acquisition is not paid in full, the item cannot be handed over to the buyer.

The buyer's failure regarding payment shall not incur the responsibility of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo, and consequently, releases it from the obligation to pay the seller.

In the event of failure to pay the amount due, the buyer will be charged an additional fee of 5% of the final bidding price to cover collection fees, amounting not less than 200 €. This shall not preclude the allocation of damages or compensation.

In the absence of payment by the buyer, after formal notice has remained without answer, and after a month has passed since the bid was accepted by fall of the hammer.

The Hotel des Ventes de Mont-Carlo is a member of the Registre Central de Prévention des Impayés des Commissaires-Priseurs to which unpaid items can be registered. The right of access, modification and opposition for a legitimate reason are to be exercised by the debtor to the SYMEV, 15 rue Freycinet 75016 Paris.

COLLECTION OF PROPERTY

No lot may be collected or delivered until the related invoice has been paid in full.

Sold lots remain entirely the responsibility of the successful bidder, even if not yet delivered right after the auction. It is for the buyer to insure his purchases and to collect the items at the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo or one of his storages within 8 days.

Beyond this time, storage fees will be charged:

- 60 € for handling
- 30 € per lot per week, non-divisible.

Shipment of purchases :

The purchases can be shipped, as a service, only upon express written request, along with a liability release letter, and shall be at the buyer's expenses.

The Hôtel des Ventes de Mont-Carlo denies all responsibility for lot transport.

RIB HVMC

Code Banque 14607
Code Guichet 00764
Numéro de Compte 60021664861

Clé RIB 21

Domiciliation
Banque Populaire Méditerranée
CCBPMCM1XXX

IBAN
(International Bank Account Number)
MC58 1460 7007 6460 0216 6486 121

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

10-12 QUAI ANTOINE 1^{ER} - 98000 MONACO

TEL. 00 377 93 25 88 89 - FAX. 00 377 93 25 88 90 - EMAIL : BID@HVMC.COM

S.A.M. AU CAPITAL DE 150 000 - RCI / 11505494 - DSEE : 477914487 - TVA INTRACOM : FR 82000092238

VINS ET SPIRITUEUX

MARDI 1ER AVRIL 2025 À 14H

☐ ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

☐ ENCHÈRE PAR TÉLÉPHONE / TELEPHONE

Si vous désirez enchérir par téléphone ou laisser un ordre d'achat, merci de vous inscrire sur bid@hvmc.com (Joindre carte d'identité, justificatif de domicile et RIB)

To register for bidding, please send us a mail to : bid@hvmc.com (provide ID and /BAN)

Les ordres et demandes par lignes téléphoniques doivent impérativement arriver 24 heures avant la vente

Orders must arrive 24 hours before the auction.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en EURO, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Frais en sus des enchères indiquées).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers mentioned in the catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in EURO. (These limits do not include buyer's premium, fees and taxes),

NOM ET PRÉMON Name and Firstname			
ADRESSE Address			
CODE POSTAL Zip code	VILLE TOWN	PAYS COUNTRY	
TÉLÉPHONE DOMICILE Home Phone	BUREAU Office	MOBILE Cellphone	
FAX	EMAIL	PROFESSION	

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EURO € TOP LIMIT OF BID IN EURO

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES / Required bank references (please complete and join the following page) :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMÉRO DE COMPTE	CLÉ

À RENVoyer À
PLEASE FAX TO
FAX : 00 377 93 25 88 90
MAIL : BID@HVMC.COM

SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED SIGNATURE

La Maison des Ventes n'étant pas responsable de l'acheminement du courrier postal ou électronique, merci de vous assurer que votre ordre d'achat nous est correctement parvenu.
The office is not responsible of postal-mail or electronic-mail, please, make sure we do receive your absentee bid before the auction.

**CATALOGUE ET PHOTOS
VISIBLES SUR WWW.HVMC.COM**

SI VOUS DÉSIREZ ENCHÉRIR PAR TÉLÉPHONE OU
LAISSER UN ORDRE D'ACHAT,

MERCI D'ENVOYER UN MAIL SUR [BID@HVMC.COM](mailto:bid@hvmc.com)

(JOINDRE CARTE D'IDENTITÉ, JUSTIFICATIF DE DOMICILE ET RIB)

RÈGLEMENT DES ACHATS SOUS 8 JOURS
RETRAIT DES LOTS

DÈS RÈGLEMENTS
FRAIS DE STOCKAGE APPLICABLES À COMPTER
DU 8^{ÈME} JOUR

**DESCRIPTIF
ET ABRÉVIATIONS**

LE NIVEAU DU VIN EST INDIQUÉ DE LA MÊME FAÇON POUR TOUS LES TYPES DE VIN ET TOUTES LES FORMES DE BOUTEILLE. IL N'EST JAMAIS DONNÉ EN CENTIMÈTRES, CAR CELA FAVORISE LES PRODUCTEURS QUI UTILISENT DES CAPSULES LONGUES, OU LES BOUTEILLES LARGES, SANS EFFET QUALITATIF. EN REVANCHE, IL EST TENU COMPTE DE L'ÂGE DU VIN ET DE SON ÉVOLUTION NORMALE.

BN

J

TLB

LB

MB

B

V

GV

- ETS - ÉTIQUETTE TRÈS SALE
- ELS - ÉTIQUETTE LÉGÈREMENT SALE
- EA - ÉTIQUETTE ABÎMÉE
- ETA - ÉTIQUETTE TRÈS ABÎMÉE
- ELA - ÉTIQUETTE LÉGÈREMENT ABÎMÉE
- CAPS AB - CAPSULE ABÎMÉE
- E T - ÉTIQUETTE TACHÉE
- COLL - COLLERETTE MILLÉSIME
- MILL ILL - MILLÉSIME ILLISIBLE
- CB - CAISSE BOIS D'ORIGINE
- SC - SANS CAPSULE
- DEC. - VIN DÉCOMPOSÉ, IMBUVABLE
- CAPS DEC - CAPSULE DÉCOUPÉE POUR TROUVER LE MILLÉSIME
- REC - RECONDITIONNÉE AU CHÂTEAU OU AU DOMAINE

NIVEAU : · J - JUSTE. PROCHE DU NIVEAU DE REMPLISSAGE

- TLB - TRÈS LÉGÈREMENT BAS
- LB - LÉGÈREMENT BAS
- MB - MOYENNEMENT BAS
- B - BAS
- V - VIDANGE
- GV - GRANDE VIDANGE
- COUL - COULEUSE

VIN :

- V.V. - VIEILLES VIGNES
- V.T. - VENDANGES TARDIVES
- S.G.N. - SÉLECTION DE GRAINS NOBLES
- CDT - CRÈME DE TÊTE



HÔTEL DES VENTES
DE MONTE-CARLO